

Lotissement LE PRESOIR

Département : SARTHE

Dossier : S.244.2004_222705

Commune : SABLE-SUR-SARTHE

Date : Mars 2024

Adresse : Rue de La Pommeraie

Fichier : S.244.2004-222705-PA-ind_A.dwg



Légende de l'existant:

- Luminaire
- Entrée propriété
- bornes
- borne incendie / poteau incendie
- bouche à clé
- canalisation d'eaux pluviales
- canalisation d'eaux usées
- tampon d'eaux pluviales
- tampon d'eaux usées
- grille EP
- regards divers
- mur
- clôture
- Talus
- coffret EDF
- coffret GDF
- plaque PTT
- Périmètre
- Application cadastrale (tracé figuratif)

Légende du projet:

- Espaces verts, dont bassin
- Piétonnier (finition sable)
- Chaussée (finition enrobé noir)
- Trottoir (finition enrobé noir)
- Stationnements (revêtements semi-perméables)

Section AW n°271
Référence cadastrale

Accès indicatif au lot avec stationnement (6m)

Accès obligatoire au lot avec stationnement (6m)

PA106b REGLEMENT GRAPHIQUE

MAITRE D'OUVRAGE SARL FONCIER AMENAGEMENT 3 rue René Hatet 72000 LE MANS 02 43 86 64 76 contact@foncier-amenagement.fr	ARCHITECTE laurent CHRETIEN 14 rue du Four 79000 NIORT 05 49 73 20 50 lchretien@free.fr	GEOMETRE-EXPERT AIRGEO SABLE-SUR-SARTHE 29 rue Carnot - BP 50072 72302 SABLE-SUR-SARTHE 02 43 95 09 79 sable@airgeo.fr
--	---	--



BUREAU D'ETUDES / MAITRISE D'ŒUVRE
AIRGEO SABLE-SUR-SARTHE
29 rue Carnot - BP 50072
72302 SABLE-SUR-SARTHE
02 43 95 09 79
sable@airgeo.fr

BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENT
AHE HERIAULT Nicolas
2 Le Châtelier
85500 LES HERBIERS
06 79 60 73 87
heriault.eurl@gmail.com

BUREAU D'ETUDES GEOTECHNIQUES
-



Édité le 22/03/2024

Echelle : 1/500

Demande d'Alignement : oui non

Raccord Lambert CC48 : oui non

Raccord NGF : oui non

Cotes normales : oui non

Cotes orthométriques : oui non

PERIMETRE : oui non

Borné : oui non

Approuvé par les riverains : oui non

PROJET : oui non

Application graphique : oui non

Cotes graphiques provisoires : oui non

Surfaces graphiques provisoires : oui non

Cotes chaînées : oui non

Surfaces d'arpentage : oui non

Esquisse	MaA	JFY	Date
PA	SL	GG	
PA modif.			
DCE			

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.